

-----  
Arrondissement de Pontarlier**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Commune de LEVIER**  
-----**Séance du 7 octobre 2022***L'an deux mille vingt-deux et le sept octobre à vingt heures.**Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Marc SAULNIER, Maire.**Présents : Caroline Blain, Guillaume Bouhin, Aline Carrière, Madeleine Chapellier, Isabelle Cuenot, Marie Destaing, François Garcia, Frédéric Garreau, Aline Louvrier, Olivier Marlot, Christophe Michel, Fabien Oléron, Norbert Pécot, Olivier Régnier, Jean de la Rochefoucauld, Marc Saulnier, Nathalie Sievert, Thierry Vuittenez.**Procuration : Frédéric Dole à Guillaume Bouhin, Jean-Pierre Gurtner à Marc Saulnier, Léonie Schneider à Aline Louvrier, Isabelle Vinai à Nathalie Sievert.**Excusés : Bernard Jeannin.**Secrétaire de séance : Caroline Blain*  
-----*Le Maire déclare la séance ouverte.**Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.1612-1 et suivants.***OBJET : Affermissement de la tranche conditionnelle 1 : Eglise, anciennement « restaurant Guyot » du chantier d'Aménagement du Centre Bourg.**

Le Maire rappelle la délibération du 3 juin 2016 qui a validé la tranche ferme du marché d'AMO pour l'Aménagement du Centre bourg avec la société Verdi, et conformément au marché, il propose à présent d'affermir la tranche conditionnelle portant sur l'aménagement de l'Eglise.

Le Maire indique que pour un montant des travaux s'élevant à 491 400€ H.T, le montant de la maîtrise d'œuvre est estimé à 17 575€.

Exposé du Maire entendu, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité :

- Autorisent le Maire à entreprendre toutes démarches relatives à ce dossier ;
- Autorisent le Maire à déposer des dossiers de subvention auprès de l'Etat, du Département, de la Région ou de tout autre organisme ;
- Autorisent le Maire à signer tout document y afférent.

En séance, les an, mois et jour susdits.

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le

ID : 025-200068401-20221007-D03\_071022-DE



Le Maire,  
Marc SAULNIER.

